

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 24 (1978)

**Heft:** 10

**Anhang:** [Nouvelles locales] : Lyon

**Autor:** E. G.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**LYON**

8, rue Godefroy  
69453 - LYON - CEDEX 3  
Tél. : 24-51-34 — 24-72-81

**Les « Petits Chanteurs de Zurich » à Lyon**

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs de la région de Lyon que les « Petits Chanteurs de Zurich » (Chœur d'enfants de l'Opéra de Zurich), donneront, pour la première fois, le jeudi 19 octobre 1978, à 20 h 30, un concert en l'église de la Rédemption, place Puvis-de Chavannes, à Lyon.

Prix des places : F 20 ; F 10 pour enfants et étudiants.

Le Messager Suisse souhaite qu'un public nombreux vienne encourager nos jeunes chanteurs qui interpréteront des œuvres de F. Mendelssohn, B. Britten et M. Haydn.

Une de nos compatriotes, Mme Marie-Rose Woehr, née le 11 juin 1878, vient de fêter allègrement son centième anniversaire à La Tour-du-Pin (Isère) où elle s'est retirée depuis peu.

M. René Schilt, président de la Société suisse de bienfaisance et M. Claude Etter, consul, qui ont rendu visite à Mme Woehr en cette heureuse circonstance ont eu l'agréable surprise de la trouver en excellente forme, l'esprit alerte et ravie de les accueillir pour évoquer les moments heureux qu'elle a passés au sein de la colonie suisse.

Mme Woehr a exprimé le désir bien légitime de revoir des représentants des associations suisses et du consulat général de Suisse à l'occasion de son prochain anniversaire.

**Sortie des dames**

Ainsi que le veut une coutume bien établie, l'excursion du Groupe des dames suisses de Lyon, organisée de main de maître par notre dynamique présidente, Mme Erna Adatte, devait, cette année, nous conduire dans le Haut-Vivarais où nous avons eu tout loisir de parcourir un jardin zoologique réputé pour sa faune sauvage en liberté. Bien protégés à l'intérieur du car, nous avons pu admirer les animaux qui évoluaient pour leur plaisir et le nôtre. Les singes, nullement impressionnés, nous ont tenu compagnie sur le toit du car.

Un excellent déjeuner agrémenté de bonne humeur et de conversations animées devait clore cette belle journée. La « Sortie des dames » fut, une fois de plus, une belle réussite que nous devons à la diligence et au dévouement de notre chère présidente.

E.G.

**VICHY**

**Commémoration du 1<sup>er</sup> Août**

Une des données de la politique de neutralité de la Suisse est sa disponibilité en tant que médiateur au sein de la communauté des nations. Or, Vichy fut, vers la fin de la deuxième guerre mondiale, l'enjeu d'une action de médiation suisse. En effet, au mois d'août 1944, le ministre de Suisse à Vichy, feu Walter Stucki, obtint, après de dramatiques négociations et au péril de sa vie, la reddition sans combat de la ville aux Forces de la France Libre... De nombreuses vies furent épargnées et Vichy fut sauvée de la destruction.

Depuis lors, la célébration du 1<sup>er</sup> Août à Vichy est placée sous le signe spécifique de l'amitié franco-suisse. Cette année, la présence de M. André Simon, consul général de Suisse résidant à Lyon, conféra aux manifestations une touche particulière.

Ainsi, en début de matinée, une cérémonie émouvante réunissait au monument aux Morts les plus hautes personnalités civiles et militaires. Entourés de piquets d'honneur et d'une assistance relativement nombreuse, MM. Lacarin, maire de la ville, André Simon, consul général, et Julius Meili, président de la Société d'amitié franco-suisse, déposèrent des gerbes. Les hymnes nationaux et la sonnerie aux morts furent interprétés par l'Harmonie municipale.

A midi, la municipalité offrit une réception significative dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville. Le maire, dans un premier temps et le préfet, par la suite, rappelèrent avec reconnaissance le rôle que le ministre Stucki occupe dans l'histoire de la ville de Vichy. Ils louèrent aussi avec finesse les vertus que présente une démocratie petite dans sa dimension géographique, mais aguerrie par son âge et assagie par l'expérience. En filigrane, ils laissèrent percer l'espoir que la Suisse puisse trouver la formule appropriée lui permettant d'apporter sa contribution à la construction de l'Europe. Dans sa réponse, M. Simon se fit l'interprète des sentiments de gratitude des autorités fédérales pour l'hommage rendu au ministre Stucki et, par lui, à la Suisse. Puis, se référant précisément aux années 1939-1945, il évoqua combien — en réalité — la France est solidaire de l'Europe. Sa vocation européenne lui est acquise pour ainsi dire par vocation. Quant à la Suisse, petit pays au cœur de cette Europe qui cherche ses structures, elle ne peut avoir aujourd'hui — selon M. Simon — des intérêts fondamentaux distincts de ceux de ses partenaires européens et de la France en particulier. En conséquence, il faut espérer que la France soit à même d'assumer pleinement son rôle européen tout en renforçant les idéaux de liberté, de justice et de dignité individuelle.

Dans la soirée, nombreux furent les sociétaires qui se retrouvèrent au dîner organisé à l'hôtel Elysée-Palace, siège de la Société d'amitié franco-suisse de Vichy. Le premier magistrat de la ville rehaussait la réunion de sa présence. Le thème du discours de circonstance prononcé par le consul général portait sur la véritable signification de la compréhension et de la coopération entre la France et la Suisse. Cette compréhension serait — selon l'orateur — la promesse de ce que pourront être les relations de la Suisse avec l'Europe de demain. M. Meili, président de la société, orienta ensuite l'esprit de la soirée vers le rire. Avec son humour franc et authentiquement zurichois, il caricatura par la parole certains travers du Suisse et de la Suisse d'aujourd'hui. Il s'agissait d'une véritable autocritique revêtant le caractère d'une propagande culturelle. Le succès fut incontesté et général.

Bref, en ce 1<sup>er</sup> Août, la Suisse était à l'honneur et à la « Une » à Vichy.

Il était encourageant de constater à cette occasion que l'amitié franco-suisse n'est pas un vain mot, mais une notion vivante née de l'histoire, née des frontières communes, née des multiples liens interpénétrants entre les deux nations.

#### Visite officielle de M. l'Ambassadeur de Suisse et de Mme F. de Ziegler à Lyon

Animés par le souci constant d'établir des contacts personnels avec nos compatriotes installés dans les différents arrondissements consulaires, M. l'Ambassadeur et Mme François de Ziegler nous ont fait l'honneur de visiter la région Rhône-Alpes pour la deuxième étape du périple qui les conduira à travers toute la France. A Lyon, outre les visites aux corps constitués qui devaient lui permettre — dès lundi 5 juin — de rencontrer M. Marius Guyard, recteur d'AcADEmies et chancelier des Universités, M. le général Le Borgne, gouverneur militaire de Lyon et M. Jacques Faure-Brac, directeur de la Foire internationale de Lyon et Mme Simone André, adjoint délégué au sénateur-maire de Lyon, cette journée devait également comporter une visite de l'usine Ciba-Geigy ; à l'issue de cette visite, le directeur de cette entreprise, M. Jean-Paul Magnat conviait M. l'Ambassadeur à un dîner, en présence, entre autres, de M. le député Cousté. Une visite de l'usine Lumière, dirigée par notre compatriote M. Albin Knecht, président du directoire de cette société, était également prévue au programme de cette journée qui s'achevait par un vin d'honneur offert dès 17 h 30 à la Maison suisse, conjointement par les associations suisses de Lyon et le consul général, André Simon.

Cette manifestation a démontré combien nos compatriotes de la région de Lyon ont apprécié la visite de notre ambassadeur, plus de 400 personnes avaient répondu à l'appel. M. Jean Jacot, président éclairé et efficace de l'Union helvétique de Lyon, a prononcé une allocution de bienvenue citée ci-après, allocution empreinte de chaleur et de reconnaissance :

« Il m'est particulièrement agréable, Monsieur l'Ambassadeur, au nom de toute la communauté suisse de la

région lyonnaise, très largement représentée ce soir, de vous souhaiter la bienvenue à Lyon et vous remercier, à l'occasion de votre premier voyage dans notre région depuis votre nomination à la fonction d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en France par le Conseil fédéral en 1977.

Nous avions tous appris avec plaisir votre désignation à ce poste éminent.

En effet, vous n'étiez pas un inconnu pour nous, car vous aviez déjà occupé de nombreuses fonctions en France, successivement à Marseille, Nice et Paris, avec, dans l'intervalle, bien sûr, des séjours à Berne, Moscou, Belgrade, au Caire et à New York.

Nous regrettons beaucoup que Mme de Ziegler n'ait pu vous accompagner dès aujourd'hui, ayant été invitée à une réception importante, cet après-midi précisément, par Mme Valéry Giscard d'Estaing.

Nous vous recevons pour ce vin d'honneur amélioré « à la lyonnaise », dans ce beau local de la Maison suisse que nous avons pu réaliser, en accord avec la compagnie d'assurances « La Lutèce », dans les années 1965-1966, alors que M. Alex Manz, présent ce soir, occupait le poste de consul général.

En notre qualité de Suisses résidant en France, témoins avancés de notre patrie à l'étranger, nous sommes très conscients de la mission importante et délicate que vous assumez auprès des autorités de notre pays d'accueil, mission d'autant plus délicate qu'il est souvent ardu de s'entendre entre « proches voisins ».

A cette occasion, je voudrais vous dire combien nous sommes conscients de l'appui compétent et amical

que nous apportent en toutes circonstances - et nous y sommes très sensibles - M. André Simon, consul général de Suisse à Lyon, son adjoint, M. Etter, consul, ainsi que tous les collaborateurs du consulat général.

Je voudrais maintenant remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cette manifestation et, plus spécialement, les collaborateurs du consulat général, Mlle Broutchoux, de la Chambre de commerce, notre chef, M. Cornut et toute sa brigade, ainsi que M. Giry auquel nous devons la présentation de notre Maison suisse et du carnotzel au sous-sol.

Pour terminer, permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, de lever cette coupe à votre santé, à celle de Madame de Ziegler et à la pleine réussite de votre haute mission en France.

M. l'Ambassadeur prit la parole à son tour pour exprimer son attachement la cause de nos compatriotes et à la défense de leurs intérêts, tâche qu'il estime très importante malgré les multiples activités que requiert sa mission à Paris ; il s'est plu, en outre, à souligner combien le support de notre colonie, de nos sociétés et de chacun de nous lui était nécessaire à lui-même et à Mme Ziegler pour assumer pleinement cette mission dans un pays qui leur est cher à plus d'un titre. La réunion s'est prolongée fort tard dans le cadre plus intime du carnotzet.

Le mardi 6 juin, M. l'Ambassadeur poursuivait ses visites de courtoisie et s'entretenait tout d'abord avec le docteur Frédéric Dugoujon, député-maire de Caluire et vice-président de la communauté urbaine de Lyon, et rencontrait ensuite M. Pierre Doueil,

## à la belle Cliente

25, Rue du Président-Herriot - 69001 LYON

Tél. (78) 28.68.82

Prêt à Porter grandes tailles

coupe amineissante

préfet de zone de défense Sud-Est, préfet de la région Rhône-Alpes et préfet du Rhône, et devait voir enfin M. Fernand Blanc, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

Au terme de ces visites, le consul général, M. André Simon, recevait à déjeuner M. le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon ainsi que plusieurs hautes personnalités du patronat lyonnais. Ce contact au plus haut niveau a permis à M. l'Ambassadeur d'approcher utilement les questions économiques propres à la région Rhône-Alpes et à la Suisse.

Au cours de la soirée, les présidents des associations suisses offraient un dîner en l'honneur de M. l'Ambassadeur et de Mme de Ziegler qui ont pu, à cette occasion, faire plus ample connaissance avec les responsables les plus représentatifs de nos sociétés suisses. Grâce à leurs activités incessantes, nos associations continuent à démontrer qu'elle sont le ciment de la présence suisse dans la région.

La journée du mercredi 7 prévoyait une visite des établissements Berliet

où M. l'Ambassadeur a reçu le meilleur accueil, visite riche d'enseignement sur les capacités et l'importance de l'industrie lyonnaise. Puis, dans son entretien avec le directeur de l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise, ont été explorés les domaines qui, de part et d'autres, pourraient se prêter à une intensification des rapports.

Entre-temps, les épouses des présidents avaient fort aimablement organisé un déjeuner-excursion à la cité médiévale de Pérouges en l'honneur de Mme François de Ziegler.

Une grande réception offerte par le consul général et Mme André Simon mettait un point final à la visite à Lyon de M. l'Ambassadeur et de Mme François de Ziegler. L'accueil des quelque 500 hautes personnalités lyonnaises conviées à cette occasion s'est déroulé dans le cadre magnifique de la résidence de la Confédération.

Le jeudi 8 juin, M. l'Ambassadeur et Mme F. de Ziegler prenaient la route pour Grenoble, accompagnés du consul général et de Mme Simon. Après une visite à M. René Jannin, préfet de

l'Isère, ils devaient rencontrer M. Hugues Tay, recteur d'Académie et chancelier de l'Université qui devait les convier à déjeuner. M. l'Ambassadeur a eu également l'occasion de voir M. Henri Mottin, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble pour rendre ensuite une visite de courtoisie à la maire de Grenoble.

Un vin d'honneur offert conjointement par M. Diener, président de la Société suisse de Grenoble, et M. André Simon, consul général, regroupait plus de 230 invités venus exprimer leur sympathie à M. l'Ambassadeur et à Mme François de Ziegler dont la présence à Grenoble a réjoui nos compatriotes ravis de se retrouver si nombreux en cette circonstance agréable.

Pour clore cette journée passée dans la capitale de l'Isère, M. et Mme Diener, de concert avec quelques personnalités de la colonie, conviaient M. l'Ambassadeur et Mme de Ziegler à un dîner particulièrement sympathique.

(Suite et fin de cet article dans notre numéro 12)

## LA LUTÈCE

Compagnie d'assurances contre les risques de toute nature

SIEGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE : Lyon (6<sup>e</sup>) - 15, rue du Musée Guimet

AGENCES GENERALES DANS TOUTE LA FRANCE

SUCCURSALE DE PARIS :

43, rue de la Chaussée d'Antin  
(Tél. : 526.87.59)

SUCCURSALE DE STRASBOURG :

10, rue des Francs-Bourgeois  
(Tél. : 32.12.14)

BUREAU DE LYON :

2, rue de la République  
(Tél. : 28.10.99)

•

Compagnie spécialisée dans l'assurance :

- Multirisques « BLOC » des APPARTEMENTS, BUREAUX, VILLAS, COMMERCES ;
- De personnes : HOSPITALISATION — INDIVIDUELLE — ACCIDENTS.

